cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Jean-Philippe Sauvage
https://www.cadre21.org/membres/1f458e7d16b8594d5246bbc0

Date d'obtention : 2020-10-14 18:30:37

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. Rencontrer la personne d'où provient l'information et remplir le protocole
2. Rencontrer la victime et remplir le protocole
3. Rencontrer la personne qui détient la photo.
4. Informer le service de police (malveillant ou non)

N.B. Si jamais l'acte est considéré malveillant dès le départ, directement police.

Question 2 - Qu’est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Toutes sortes de situations peuvent se produire. Cela m'a permis de me démêler face aux situations par exemple où le père arrive à l'école avec le cellulaire de son enfant... j'aurais eu tendance à faire l'intervention avec le protocole et le père et ensuite protocole + fils. Par contre, l'option pour le père était d'appeler directement les policiers (en cas de doute, j'appellerai toujours le policier-école affilié à nous).

Rester alerte avec ce genre de situations, car "par gêne", une personne peut dévoiler seulement une petite partie de ce qui a été fait et pas toujours la totalité.

Ne JAMAIS regarder les photos. Cela n'est pas utile dans nos interventions et on doit se fier à ce que l'élève dit.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape avec la victime est selon moi la plus délicate, car cette personne aura fort probablement besoin d'aide même après la méthode Sexto. Elle aura besoin d'encadrement afin de mieux se responsabiliser face à ces situations. Apprendre à s'affirmer, se respecter et ne pas penser plaire de cette façon.

Un étape délicate est également celle avec la personne qui a reçu la photo à savoir si c'était "malveillant" ou non. C'est important de bien juger cette situation afin de faire le bon choix (régler la situation nous même ou référer directement au service de police). En cas de doute, toujours de référer à la police pour s'assurer de faire la bonne intervention.